

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 12 MARS 2015 COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- *Horaires d'ouvertures des services,*
- *Exécution budgétaire 2014 et prévisions de Budget 2015*
- *Questions diverses.*

Horaires d'ouvertures des services accueillant du public:

Une note de cadrage national en date du 22 octobre 2014 prévoit de réduire et d'harmoniser les horaires d'ouverture des guichets des services de la DGFIP.

Les aménagements issus de ce cadre national envisagent des amplitudes horaire hebdomadaire minimales de 24 heures par semaine sur au moins 4 jours sur les sites urbains comptant plus de 10 000 habitants, et 16 heures sur les autres sites. A noter que la circulaire nationale n'aligne pas les horaires de l'accueil téléphonique sur ceux de l'accueil physique.

Les propositions de la Direction locale ont prévu une harmonisation départementale des plages d'ouverture au public de 8h30-12h00 et 13h30-16h00 à l'exception des trésoreries de Brest CHU et de la Paierie départementale, postes qui compte tenu de leur spécificité de réception, conservent l'ouverture à 9h00 en matinée et à 14h00 en début d'après midi.

Concernant les réductions d'horaires d'ouverture au sein de département, les sites Brestois n'enregistrent pas de jour de fermeture hebdomadaire. En revanche, tous les sites d'implantation d'un ou plusieurs SIP et de Trésoreries avec adjoint, verront leurs guichets fermés les mercredi et vendredi après midi. Tous les autres sites où sont implantés des Trésoreries sans adjoint se voient proposer de fermer le mercredi après midi et le vendredi toute la journée.

Le dispositif pour le Finistère devrait être mis en place à compter du 1er juin 2015.

Dans son intervention Véronique PY a développé un argumentaire pour soutenir ce projet local issu de directives nationales en indiquant que, par le passé et notamment dans l'ex DGI, les services n'étaient ouverts que 2 matinées par semaine et que les organisations syndicales de l'époque n'y trouvaient rien à redire. Elle a poursuivi en insistant sur le fait que la mission accueil ne lui semblait pas prioritaire et qu'il n'était pas démontré qu'en accueillant toujours plus d'usagers la DGFIP assurait un meilleur service public. (sic)

Pour faire face aux pics d'accueil prévisibles lors des campagnes de déclaration ou d'avis d'imposition, elle a estimé que des adaptations horaires pourraient être proposées en relation avec les pôles métiers.

En réponse à cette provocation de la Directrice, la Délégation FO DGFIP29 a, non seulement dénoncé le traitement choquant infligé à l'accueil, rabaissé au niveau d'une mission secondaire, mais elle a aussi rappelé l'Administration à ses contradictions, elle qui au moment de la fusion, avait érigé l'accueil fiscal de proximité en mission emblématique du guichet fiscal unique. !

Nous avons également souligné que le contexte économique s'est fortement dégradé depuis, et que les citoyens en difficulté ont jusqu'à présent pu compter sur une Administration de la DGFIP et des agents à même de leur venir en aide sur tous les sujets liés à la fiscalité ou au paiement de l'impôt.

Pour FO DGFIP, cette décision nationale unilatérale de réduire la capacité d'accueil des services est un mauvais signal quant à la capacité de notre Administration de pouvoir continuer à assurer toutes ses missions de service public.

Après avoir pendant des années laminé les services et les agents en pratiquant une politique aveugle de suppressions d'effectifs, l'Administration sans complexe, n'hésite pas aujourd'hui à présenter son projet comme susceptible d'améliorer les conditions de travail des agents. !

Si dans un premiers temps, le dispositif permettra de soulager certains services, il y a fort à craindre que des transferts se produisent sur les jours d'ouverture restants et sur les autres canaux d'accueil téléphoniques ou courriels.

Sur les conséquences prévisibles de cette densification de l'accueil, la Directrice n'a bien évidemment pas souhaité se prononcer, mais pour **FO DGFIP** le risque pourrait bien se situer dans une sollicitation des secteurs de gestion contribuant ainsi à désorganiser un peu plus les services. La grande idée de l'Administration est bien de "désintoxiquer" l'usager de l'accueil physique en l'incitant à utiliser les autres moyens de communication notamment téléphonique ou internet. Le problème est que pour que l'offre multi-canal fonctionne correctement, cela ne peut se faire qu'avec des moyens conséquents ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Concernant les modalités de concertation départementale en amont du projet, **FO DGFIP29** a déploré une pseudo concertation du réseau ayant consisté la plupart du temps à simplement aviser les chefs de services du nouveau dispositif. Nous avons également émis des doutes quant aux consultations des Comités d'usagers...Quant à l'information du Préfet nous sommes persuadés que tout a été mené dans les règles.. !!

La délégation **FO DGFIP29** a également interrogé Véronique PY sur plusieurs sujets liés à cette nouvelle organisation de l'accueil notamment en matière d'information aux usagers, et nous avons demandé où se situeraient les niveaux de responsabilité en cas d'ouvertures exceptionnelles dérogeant au dispositif. Nous avons également souhaité avoir des précisions quant aux tâches des agents des accueils professionnalisés sur les grands sites les jours de fermetures et quid de l'impact éventuel sur la prime dévolue à la mission "accueil".

Sur le premier point lié à la communication aux usagers, les nouvelles modalités horaires feront l'objet d'affichage sur les sites concernés, l'Administration a tout prévu et notamment que le site Impots.gouv.fr accessible 24h/24 et 7j/7 doit désormais constituer la modalité privilégiée des usagers de la DGFIP....

Puisque l'Administration envisage de déroger ponctuellement au dispositif en cas de pics avérés d'accueil physique, la Directrice nous a précisé qu'elle engagerait sa responsabilité sur ces opérations. Enfin sur la question indemnitaire, elle a indiqué que compte tenu du mode de calcul forfaitaire de la prime d'accueil, les nouveaux horaires ne devraient pas avoir d'impact sur sa liquidation.

Comme annoncé dans sa déclaration liminaire, la délégation FO DGFIP29 a rappelé que notre organisation dénonce depuis des années les risques que font courir aux agents les suppressions d'emplois en terme de dégradation de leurs conditions de travail et aujourd'hui, avec ce dispositif national de réduction de l'accueil, les conséquences de cette politique menacent clairement les missions de la DGFIP.

Considérant que cette situation résulte de la seule responsabilité de l'Administration FO DGFIP29 a refusé de participer au vote dans le cadre de ce point à l'ordre du jour. La CFDT a rejoint FO DGFIP29 sur ce refus de vote.

Les autres OS: Solidaires et CGT: contre ;

Exécution budgétaire 2014 :

L'exécution budgétaire 2014 fait apparaître une augmentation de 304 258 € par rapport à l'exécution budgétaire 2013. A noter qu'en prévision, le budget 2014 était de 9% inférieur au budget initial 2013 et qu'en réalisation il se retrouve de 6% supérieur, notamment grâce à divers abondements dont un exceptionnel de 543 000 € effectué par la Centrale à la mi-novembre 2014. Le coût des opérations liées aux réinstallations consécutives à l'incendie du Centre de Morlaix a été évalué à 284 000 €.

L'abondement exceptionnel a permis de payer une grande partie des factures de fonctionnement 2014 en limitant les restes à payer sur 2015 et de pourvoir le département en biens d'équipements : **informatiques** (1200 écrans de 21 pouces, 150 unités centrales, 70 micro portables); **immobilier** (fusion SIE Brest, restructurations Lanmeur et Saint Pol de Léon, système de sécurité à Pont Croix et Landivisiau, contrôle des accès à Châteaulin et Carhaix, et aux parkings de Brest Duquesne); **mobilier** sur divers sites (armoires basses et hautes, tables de réunions, fauteuils, caissons).

Concernant les postes budgétaires, il est à noter que l'affranchissement, les locations immobilières, et les frais de déplacement concentrent 58% de l'exécution budgétaire 2014 même si une baisse de coût de 15 % est à observer par rapport à 2013 . (rationalisation de l'affranchissement et loyer du CFP de Morlaix suspendu au 4ème trimestre 2014).

Prévisions de Budget 2015 :

La dotation initiale budgétaire 2015 de 4 371 930 € est en baisse de 5% par rapport à la dotation 2014 (4 590 099 €).

Les dépenses courantes citées plus haut comme les plus importantes vont rester d'actualité en 2015; l'Administration espère dégager des marges d'économies sur l'affranchissement et sur les frais de déplacement (co-voiturage, e formation).

Concernant l'informatique, il est à prévoir le remplacement de 300 unités centrales en vue du passage à Windows 7, le département du Finistère étant en retard sur cette opération de déploiement, un abondement budgétaire sera sollicité auprès de la Délégation.

En introduction de son intervention, la délégation FO DGFIP29 a fait remarquer que les budgets de plus en plus contraints d'année en année ne correspondent pas à la réalité des besoins de fonctionnement et d'équipement des services.

Les histogrammes de l'évolution du budget de la DDFIP29 ces trois dernières années sont à ce titre révélateurs du décalage existant entre les dotations initiales évaluées toujours à la baisse et les exécutions budgétaires se révélant régulièrement en augmentation.

Peut on d'ailleurs encore parler de budget alors que la mise en œuvre des opérations de l'année dépend pour beaucoup des réserves, disponibles ou non, au niveau de l'inter-région, qui sont distribuées au coup par coup en fonction des situations budgétaires dans les départements et que les Directions locales doivent négocier pour avoir un droit de tirage sur ces crédits.

Quant aux objectifs d'économies sur les postes budgétaires les plus conséquents, **FO DGFIP29** s'est montré plus que perplexe par rapport à des perspectives très ambitieuses notamment sur le poste affranchissement où la dotation initiale 2015 est d'ores et déjà en baisse de plus de 30%.

Les envois en nombre ont pu produire des effets de rationalisation, mais le développement des avis pour les produits communaux est à prévoir compte tenu par exemple de la mise en place des taxes ordures ménagères par bon nombre de collectivités.

Quant à l'éventuel recours au traitement de masse par le centre éditique de MEZIEUX, les contraintes informatiques et de formatage des avis ne permettent pas, pour l'instant, d'entrevoir cette solution pour pallier à l'augmentation des frais d'affranchissement.

Concernant les frais de déplacement, le recours au covoiturage dans un département bi directionnel comme le Finistère, nous semble relever d'une bonne gestion, en revanche **FO DGFIP29** a rappelé sa revendication du maintien de la formation présentielle compte tenu que la e-formation est soumise à de nombreuses contraintes matérielles (postes de travail inadaptes, isolement impossible des collègues).

La délégation **FO DGFIP29** a souhaité connaître également les perspectives 2015 en matière de travaux d'équipements qui dépendent de crédits régionaux.

Sans être exhaustive la programmation pour l'instant concernerait :

- Réfection du toit terrasse de Quimper TY NAY et changement de la chaudière,
- Mise à niveau de la sécurité incendie de Brest Duquesne,
- Etanchéité du Centre de Quimperlé, et reconfiguration de l'accueil.

Sur ce dernier chantier, imposant le déplacement des services et qui devrait s'ouvrir d'ici l'été, une prochaine réunion sera organisée sur le site de Quimperlé pour faire le point avec les agents quant au planning envisagé pour les opérations.

La délégation **FO DGFIP29** a également demandé à la Direction des précisions sur la mise en œuvre d'une nouvelle convention avec les services de la poste dans le cadre des dégagements d'espèce.

La Direction nous a indiqué qu'elle négociait avec les responsables de la Poste en confirmant que les dégagement des fonds des postes comptables se verraient plus contraints, les possibilités se concentrant sur un nombre réduit de bureau de Poste.

Entre autres effets collatéraux de ces changements, les régisseurs ne pouvant plus accéder aux bureaux de poste de proximité n'auront d'autres solutions que de verser leurs fonds à la Trésorerie

la plus proche entraînant de fait une augmentation des encaisses maximum dans les postes comptables. **Pour FO DGFIP se sujet doit retenir la plus grande attention, car ces changements risquent d'avoir un impact sur le transport de fonds et donc sur la sécurité des personnels.**

Questions diverses :

Projets départementaux de restructurations :

Dans le prolongement de notre déclaration liminaire, notre délégation a interpellé la Directrice sur la question de ces projets éventuels liés à des évolutions du réseau départemental.

Comme lors du CTL du 8 janvier dernier, Véronique PY a tenté d'esquiver le sujet en indiquant que les plans triennaux avaient été abandonnés et que désormais les opérations de réorganisation seraient analysées et éventuellement proposées au Directeur Général ou au Ministre, au cas par cas, dans un cadre d'annualité.

Elle nous a reproché notre démarche au travers de nos questionnements qui, selon elle, contribuerait à semer la panique dans le réseau !!..

FO DGFIP29 a réagi à cette provocation en indiquant à la Directrice que lors de ces visites sur le terrain, c'est elle-même qui communique aux agents sur ses réflexions concernant les évolutions possible du réseau à court ou moyen terme et que dans ce contexte, il est légitime que les représentants des personnels soient informés dans l'instance de dialogue social du Comité technique local.

Sa défense a consisté à nous expliquer qu'elle réfléchissait beaucoup sur les évolutions possibles du réseau mais que cela ne voulait pas dire que ces réflexions conduiraient forcément à la réalisation de projets concrets.. (sic).

Face à cet exercice d'enfumage..., plusieurs interventions de la délégation **FO DGFIP29** ont fini par lui faire dire qu'elle avait bien formulé une proposition de fusion des SIP Brestois auprès de la Direction Générale, dans le cadre du plan annuel, et non plus triennal, soumis à l'avis du Ministre.

Affaire à suivre donc, d'autant qu'à l'approche d'élections nationales, la Direction Générale a certainement donné des directives afin de limiter la communication des Directeurs locaux aux représentants des personnels, à moins que ce quasi Blackout observé aussi au niveau national relève d'une stratégie pour avancer masqué sur tous ces sujets liés aux évolutions du réseau...

Cellule de soutien aux Trésoreries en difficulté :

Suite à nos informations selon lesquelles, une cellule située au pôle GP de la DDFIP de Brest pourrait se mettre en place afin d'apporter son soutien aux Postes en difficulté, nous avons demandé à la Directrice de nous apporter des éléments sur ce dispositif d'assistance à distance.

Véronique PY a confirmé qu'en effet un emploi serait mis à disposition au pôle GP de Brest pour intervenir sur du visa à distance en accord avec les comptables concernés.

Elle souhaite évaluer ce qu'elle a reconnu être une expérimentation et éventuellement renforcer à terme le dispositif s'il s'avère concluant.

Comme sur le point précédent, et à force d'insister, la Directrice a fini par admettre que cette expérimentation pourrait éventuellement s'inscrire dans le cadre des « pistes » envisagées pour réduire le surnombre d'emplois qui résulterait de la perte de l'activité OPH à la Trésorerie de Brest Municipale en 2016.

Nous avons fait remarquer à la Direction que si le soutien au réseau mené depuis plusieurs années sur les recettes avait pu contribuer à éviter une trop grande baisse des taux de recouvrement des produits locaux, un tel dispositif à distance sur la partie « dépense » démontre à nouveau le manque de moyens criant auquel doit faire face le réseau de la DGFIP.

Point sur la situation immobilière à Morlaix :

La Direction nous a indiqué que les entreprises qui seront en charge de la réfection de la partie intérieure de la zone la plus sinistrée de l'immeuble du Centre des Finances n'ont pas encore été désignées.

L'objectif est, sur ce chantier de tenter de limiter au maximum les nuisances sonores en journée, des réunions ont d'ores et déjà été organisées auprès des riverains, les travaux étant susceptibles d'être menés sur les périodes de fin de d'après midi voire le samedi.

Vos représentants FO DGFIP29 : Michelle GALLY, Murielle MORICCI, Muriel PODEUR, Patrick VELIN, Thierry ROLLAND, Erick GUERRY.

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>